

LOI DU 12 JUIN 2007 SUR L'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (LADE ; RSV 900.05)  
LOI FEDERALE DU 6 OCTOBRE 2006 SUR LA POLITIQUE REGIONALE (LPR)

**PROJETS REGIONAUX**

**FICHE SYNTHETIQUE DE DEMANDE DE SUBVENTION**

***A REMPLIR PAR L'ORGANISME REGIONAL***

**1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX (à remplir par l'organisme régional)**

**Organisme régional ayant établi la demande**

--

**Requérant de la subvention**

Nom exact	
Forme juridique <small>(SA, coop., fondation, raison individuelle, collectivité publique, etc.)</small>	
Adresse	
NPA / Localité	
Personne de contact	
Téléphone	
Courriel	

**Demande de subvention**

LADE	LPR
<input type="checkbox"/> Etude (art. 22 LADE)	<input type="checkbox"/> Encouragement d'initiatives, programmes et de projets (art. 4 LPR)
<input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle (art. 23 LADE)	<input type="checkbox"/> Infrastructure (art. 7 et 8 LPR)
<input type="checkbox"/> Manifestations (art. 23 LADE)	
<input type="checkbox"/> Infrastructure (art. 24 LADE)	

**Nom du projet**

--

**2. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET** (à remplir par l'organisme régional)

<p><b>Résumé du projet</b>                  Présentation synthétique de l'historique et du projet. Explication de son objectif.</p>

<p><b>Etat des procédures</b>                  Planification, permis de construire, autorisations requises, etc.</p>

<b>Le calendrier de réalisation du projet</b>	
Date de début du projet	
Date de fin du projet	

<p><b>Le coût du projet :</b>                  Faire figurer les grands postes du devis</p> <p>Double clicker sur le tableau pour introduire les chiffres</p>	
<b>Principaux postes du devis</b>	<b>Coûts en francs</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>

**Le plan de financement du projet :**

Double clicker sur le tableau pour introduire les chiffres

<b>Fonds propres</b>		<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>
Fonds propres			
Sponsors et dons			
<b>Aides à fonds perdu de tiers</b>		<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>
Subventions fondées sur des lois spécifiques (préciser lesquelles)			
Subventions communales			
<b>Prêts de tiers</b>		<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>
Prêts bancaires			
Prêts fondés sur des lois spéciales (préciser lesquelles)			
Autres prêts			
<b>Subvention LADE</b>		<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>
prêts			
aide à fonds perdu			
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>#DIV/0!</b>

**Comptes et budget prévisionnel**

A adapter en fonction du projet - Budget et comptes consolidés sur l'entité requérante et pas sur le seul projet

Double clicker sur le tableau pour introduire les chiffres

Le tableau (intitulé des lignes) peut être modifié pour l'adapter au mieux au projet		Année X-2	Année X-1	Année X	Budget prévisionnel
+	Recettes				
-	Frais d'exploitation				
-	Publicité et commercialisation				
=	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
-	Charges salariales				
=	<b>EBITDA</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
-	Impôts et redevances				
-	Intérêts				
=	<b>Cash-flow</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
-	Amortissements comptables				
=	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
+	Subventions, couvertures déficit				
-	Hors-exploitation/extraordinaires				
=	<b>Résultat d'entreprise</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

### 3. PREAVIS DE L'ORGANISME REGIONAL (à remplir par l'organisme régional)

#### Démonstration de l'éligibilité du projet à la LADE (art 1 et 2 + art. 20 à 25)

Apport du projet au développement économique, au maintien ou à la création de valeur ajoutée

#### Démonstration de l'éligibilité du projet à la LPR

Art. 1, 4 ou 7 LPR, correspondance avec le programme cantonal de mise en œuvre de la LPR, existence d'un programme sectoriel régional), soutien du projet à l'exportation, projet novateur pour la région

#### Contribution du projet à la réalisation de la stratégie régionale

#### Appréciation du projet par les acteurs locaux concernés :

*Plate-forme de promotion touristique ou organisme de gestion des pôles ou tout autre intervenant*

#### Pertinence du périmètre retenu pour la réalisation du projet

#### Pertinence de la gouvernance mise en place pour la réalisation du projet

#### Appréciation qualitative et quantitative du projet

--

**Appréciation de la situation financière du requérant et analyse de la viabilité du projet** (y compris capacité du projet à être indépendant des subventions cantonale ou fédérale après la phase d'impulsion)

--

**Principaux résultats de l'analyse développement durable du projet selon la boussole 21**

--

**Risques inhérents au projet**

--

**Autres éléments**

L'organisme régional peut joindre à son préavis toute information qu'il juge utile pour l'examen de la demande

--

**Proposition de subvention cantonale et/ou fédérale**

Nature de la subvention proposée par l'organisme régional	<input type="checkbox"/> Prêt <input type="checkbox"/> Aide à fonds perdu
Montant de la subvention proposée par l'organisme régional	Montant de prêt proposé : Durée de prêt : Taux d'intérêt : Garantie de prêt :  Montant de l'aide à fonds perdu proposée :
Proposition de conditions à poser dans la décision de subvention selon l'organisme régional	

LOI DU 12 JUIN 2007 SUR L'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (LADE ; RSV 900.05)  
LOI FEDERALE DU 6 OCTOBRE 2006 SUR LA POLITIQUE REGIONALE (ILPR)  
PROJETS REGIONAUX - FICHE SYNTHETIQUE DE DEMANDE DE SUBVENTION A REMPLIR PAR L'ORGANISME REGIONAL

Date d'examen du dossier par l'organe régional habilité à préavisier les projets régionaux LADE (selon art. 2, al. 2 de la convention entre l'organisme régional et le Département de l'économie) : .....

Signature de l'organisme régional :

## ANNEXE

### DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE REQUERANT A L'ORGANISME REGIONAL

#### Procédures :

*Le requérant est tenu de fournir les pièces suivantes à l'organisme régional.*

*Sur cette base, l'organisme régional est tenu de remplir le formulaire de demande d'aide financière (présentation synthétique du projet et préavis régional).*

#### Pièces à fournir par le requérant à l'organisme régional :

<b>1. Le requérant</b>	
	Statuts de l'institution, association ou fondation
	Engagement écrit à respecter les conventions collectives de travail ou les usages locaux (modèle de lettre type à signer)
<b>2. Le projet</b>	
	Descriptif détaillé du projet (descriptif et plans pour les infrastructures - but du projet, descriptif, schéma d'organisation, résultats attendus pour les autres types de projets)
	Pour les pôles : document cadre (établi selon une procédure concertée avec le Groupe Opérationnel des Pôles)
	Preuve de l'engagement pris à réaliser le projet
	Etat des procédures
<b>3. Le plan de financement</b>	
	Devis détaillé du projet
	Décisions de subventions de tiers
	Fonds propres
<b>4. Les comptes et le budget prévisionnel</b>	
	Bilans et comptes de pertes et profits des 3 derniers exercices
	Budget d'exploitation et de trésorerie (simple) sur les prochaines années
<b>5. Garanties pour des demandes de prêts</b>	
	Garantie proposée pour le prêt (caution communale ou intercommunale, cédule hypothécaire, etc.)
<b>+ Tout autre document et information utiles à l'étude du dossier (business plan, étude de faisabilité, copie des soutiens de tiers, etc.)</b>	

Le SPECo ou le GOP se réservent le droit, conformément à l'article 36 LADE, de demander des pièces complémentaires pour l'instruction du dossier.